NEWSLETTER

N° 117 - août 2025

Inscrivez un ami à la newsletter, c'est rapide ! mairie@choisy.fr
Pour vous désinscrire : mairie@choisy.fr

INFORMATIONS COMMUNALES

INFOS MAIRIE – INFOS MAIRIE – INFOS MAIRIE – INFOS MAIRIE – INFOS MAIRIE

La mairie de Choisy recrute à partir du 1er Septembre un 2ème agent polyvalent

Horaires :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : **11h30-13h30 / 16h15-19h30**

Missions :

Surveillance et encadrement des enfants de 11h30 à 13h30
Entretien des locaux de 16h15 à 19h30

Fonctions :

- Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants et des agents
- Membre de l'équipe, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe à laquelle il appartient
- Assure complètement et pleinement les remplacements sur demande de la hiérarchie
- Accueillir les enfants dans une posture professionnelle
- Accompagnement des enfants
- Entretien des locaux
- Participation à la sécurité

Candidature à envoyer :

mbianchi@choisy.fr ou à déposer dans la boite aux lettres de la mairie ou contacter le 06.75.88.46.11

INFOS DU MOIS

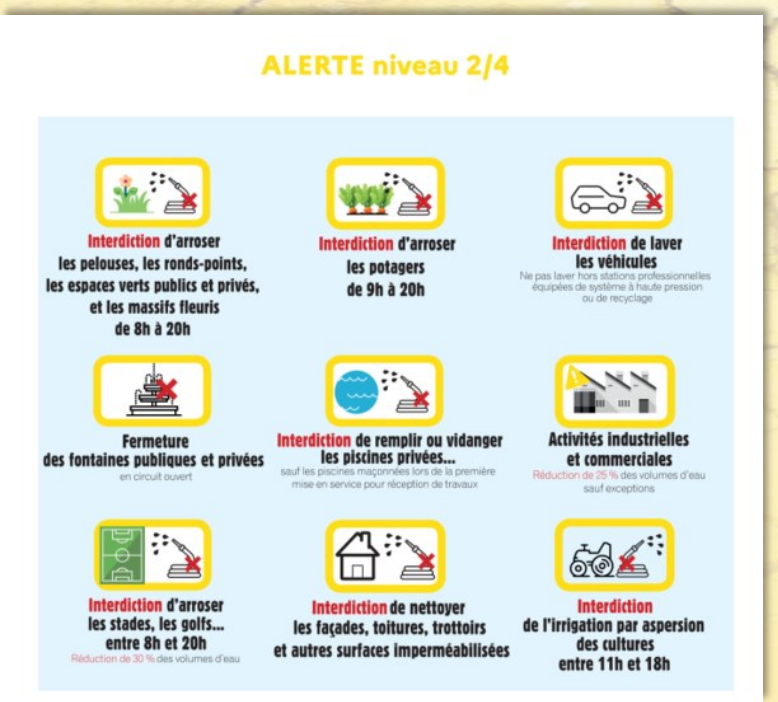

ALERTE SECHERESSE

Retrouvez plus d'informations : ici

Interdiction de fumer dans de nouveaux lieux publics depuis le 1er juillet

Pour renforcer la lutte contre le tabac et la protection des plus jeunes, le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles étend depuis le 1er juillet l'interdiction de fumer dans les lieux où les enfants et adolescents sont présents ou exposés .

Pendant les heures et période d'ouverture dans les lieux suivants :

- ⇒ parcs et jardins publics ;
- ⇒ plages bordant des eaux de baignade ;
- ⇒ abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- ⇒ abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;
- ⇒ espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

Plus d'infos: ici

Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine

La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale des bovins caractérisées par l'apparition brutale de nodules sur la peau et les muqueuses internes. Elle s'accompagne de fortes fièvres, de lymphangite et d'adénite.

Un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) a été confirmé le 29 juin 2025 pour la première fois en France.
Cette maladie strictement animale n'affecte que les bovins, les zébus et les buffles. Les autres espèces animales, comme les ovins et les caprins, ne sont pas concernés.

La DNC n'est pas transmissible à l'homme, ni par contact avec des bovins infectés, ni par l'alimentation, ni par piqûres d'insectes. Il n'y a en outre aucun risque pour la santé humaine lié à la consommation de produits issus de ces animaux.

Pour plus d'infos c'est par ici !

La démarche « oùra » aussi pendant les vacances

Les autorités organisatrices de la mobilité volontaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes travaillent depuis plus de 20 ans à faciliter la vie des usagers des transports publics utilisant les différents réseaux (TER + bus, TER + interurbain etc.).

Elles travaillent ainsi à proposer la meilleure information possible, pour faciliter l'achat et l'utilisation de titres multimodaux **grâce à la carte Oùra,** et à proposer des tarifications multimodales avantageuses etc.
La Communauté Oùra comprend 56 réseaux de transports répartis sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

INFOS INTERCOMMUNALES

Atelier Syr'Usses : Adapter son jardin à la sécheresse

N'oubliez pas de vous inscrire !

COTE ASSOCIATIONS

C'est les vacances !

Reprise des activités à la rentrée !!

Cinébus
Cinéma Itinérant des Pays de Savoie

CHOISY EN FÊTES

Association Pour les Enfants Choisy

CLUB LOISIRS
Choisy

AUX ALENTOURS

Rendez-vous le mois prochain pour les actualités du mois de septembre !